

Communiqué de presse

Transports scolaires : votre carte sur www.le-loir-et-cher.fr

Comme en 2007, le conseil général de Loir-et-Cher propose cette année aux élèves loir-et-chériens et à leurs parents de demander leur carte de transports scolaires sur le site Internet du Département : www.le-loir-et-cher.fr. Cette télé-procédure, qui facilite les demandes de cartes de transport scolaire, s'inscrit dans la volonté de l'Assemblée départementale de rapprocher les Loir-et-Chériens de la collectivité départementale.

En quelques clics, le public peut effectuer sa demande de carte de transport scolaire sur Internet : www.le-loir-et-cher.fr, rubrique éducation, puis transports scolaires. À chaque demande, l'établissement scolaire est contacté pour vérifier la validité des informations liées à la scolarité. Les demandes déposées après le 10 juillet seront instruites par les établissements à partir du 25 août, date de réouverture des établissements.

Deux possibilités pour faire sa demande :

→ Si l'élève dispose déjà d'une carte de transport scolaire 2007-2008, il utilise l'identifiant et le mot de passe qui figurent sur sa carte. Il aura alors accès à sa fiche personnalisée et pourra saisir les modifications.

→ Dans le cas où il s'agirait d'une première demande, il suffit de s'inscrire sur le site Internet. Un identifiant et un mot de passe seront attribués au demandeur. La demande de carte s'effectue ensuite très facilement.

Contacts, informations pratiques, aides :

Stéphane Vallée : 02 54 58 54 56

Françoise Hervelet : 02 54 58 42 86

Sophie Félizat : 02 54 58 42 85

Le transport scolaire toujours gratuit en Loir-et-Cher :

En 2008, le conseil général de Loir-et-Cher consacre 19,6 millions d'euros au transport de 20 400 élèves loir-et-chériens. Cette somme représente 95 % du coût du transport scolaire, soit près de 1 000 € par élève, les 5 % restants sont pris en charge par les communes. Le conseil général a décidé, cette année encore, de la gratuité de la part du conseil général pour les familles. Le Loir-et-Cher fait partie des 23 Départements français sur 102 à proposer gratuitement ce service.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr